

de calcul du mouvement des astres; et, d'ailleurs, les données astronomiques que rapportait la tradition étaient trop vagues pour servir de base à la solution du problème. Dans l'impossibilité de trancher la difficulté, on la tourna et, pour concilier, autant que possible, la tradition avec l'époque indiquée par les phénomènes astronomiques, on décida que, chaque année, la fête de Pâques devra être célébrée le dimanche qui suit le jour de la première lune tombant après le 20 mars. Il résulte, comme conséquence de cette règle, que cette première pleine lune ne peut jamais arriver avant le 21 mars, et la fête de Pâques avant le 22. Notre siècle n'a encore offert jusqu'à présent qu'un seul exemple de la fête de Pâques arrivant le premier jour après la pleine lune de mars : c'était en 1818, où l'on vit Pâques tomber le 22 mars.

En 1856, la première pleine lune après l'équinoxe étant arrivée le vendredi 21 mars, Pâques arriva le dimanche 23 mars suivant. Les circonstances qui font tomber Pâques en mars sont beaucoup plus rares que celles qui le font tomber en avril, car, sur les 58 années écoulées depuis le commencement du siècle, 44 ont vu Pâques en avril, et 14 seulement en mars.

Si Pâques peut tomber dès le 22 mars, il peut aussi reculer jusqu'après le 20 avril : ce fut à cette date qu'il tomba en 1851. En 1810, 1831 et 1832, on l'a vu tomber le 22 avril; en 1848, il n'est arrivé que le 23. En 1850, l'année où nous entrons, Pâques n'arrivera même que le 24 avril; en voici la raison : nous avons vu que, d'après la règle du concile de Nicée, Pâques devra être célébré le dimanche qui suit le jour de la première pleine lune tombant après le 20 mars. Or, en 1850, la pleine lune a lieu deux jours avant le 20 mars, c'est-à-dire le 18; c'est donc après la pleine lune suivante que devra être célébrée la fête de Pâques. Cette nouvelle pleine lune aura lieu le 17 avril; mais comme ce jour-là est précisément un dimanche la fête de Pâques sera remise au dimanche suivant, 24 avril.

— Nous lisons dans la chronique parisienne du *Courrier de Paris* :

« Une jeune femme, aussi belle que spirituelle, et qui a le malheur d'avoir un mari très charmant et très aimable, il est vrai, mais aveuglément adonné au jeu, a trouvé dans les habitudes ordinaires du premier jour de l'an une manière ingénieuse et touchante de le ramener à la raison.

Ce jeune et brillant gentilhomme est un des habitués les plus assidus d'un cercle célèbre où le jeu est de rigueur; aussi a-t-il rigoureusement traité, cette année, quelques-uns des imprudents qui sont venus l'y délier.

Le mari en question s'était déjà fait mettre à sec à Bade, pendant la saison des bains, et il espérait se rattrapper cet hiver à son club; mais peut-être, par un effet de ce privilège qu'on dit attaché aux très grands succès galants, il n'a pu trouver encore une carte favorable, si bien, ou, pour mieux dire, si mal qu'il est en pleine route de se ruiner.

Sa pauvre jeune femme a employé les larmes, l'éloquence d'un cœur qui se croit encore aimé, les affectueuses représentations de l'amitié pour le ramener à la possession de lui-même; rien n'y a fait, sa funeste passion l'a réduit à un état voisin de la folie.

Enfin, son amour et la sollicitude maternelle ont inspiré à la pauvre mère éplorée un moyen, — tout de circonstance, — dont elle attend un effet certain; car elle connaît le cœur de son mari et sait qu'elle en deviendra complètement maîtresse dès qu'elle aura pu y arriver.

Profitant de l'approche du 1^{er} janvier, elle

a fait faire chez... — mais je ne veux pas vous dire le nom du fabricant : une chronique n'est pas une succursale de la page d'annonces, — elle a donc commandé chez un habile ouvrier un merveilleux portefeuille, sur lequel elle a fait enchâsser le portrait de ses deux enfants en miniature par M. Me Herbin, et entouré d'une légende portant ces simples mots : « Souvenez-vous de nous. »

Avant-hier soir, au moment où le joueur enfonçait convulsivement dans la poche de son gilet quelques billets de banque qui allaient encore sortir de la maison pour n'y plus rentrer, la jeune mère se leva, donna un baiser aux deux têtes blondes qu'elle serrait sur son sein, et les poussant dans les bras de son mari, elle dit :

— Allons, chers petits, donnez les étrennes à votre père... Voyez donc, il n'a pas seulement un portefeuille pour porter son argent.

Les deux enfants tendirent alors au joueur le cadeau préparé par leur mère.

Au premier coup-d'œil qu'il jeta dessus, le jeune père de famille comprit la leçon.

Il commença par presser sur son cœur ses enfants et la tendre et prévoyante mère qui leur rendait un père; puis, saisissant le portefeuille, il le remplit de tout l'argent qui restait dans son secrétaire et de celui qu'il avait pris sur lui.

— Je jure solennellement, s'écria-t-il alors, qu'à partir de ce jour, il ne sortira plus rien de ce portefeuille que pour le bien de mes enfants et la prospérité de ma maison.

Il est probable qu'il tiendra parole, car ce matin même il a envoyé sa démission de membre du cercle.

— ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

— M. Albert de la Fizelière, le spirituel chroniqueur du *Courrier de Paris*, raconte l'anecdote suivante :

« Je flânais à l'aventure, en quête d'impressions ou d'observations, lorsqu'un rassemblement, dans un des angles de la place St-Sulpice, m'invita à m'arrêter. Il était formé par un cercle de curieux disposés sur trois ou quatre rangs pour regarder les exercices d'une demi-douzaine de chiens savants que laissait travailler un saltimbanque à la physionomie dure et méchante.

J'essayai de faire un trou dans la foule, afin de m'y caser à l'aise, et je ne tardai pas, les coudes aidant, à me trouver au premier rang, à côté d'un Anglais, qui semblait très attaché au spectacle que donnaient ces pauvres animaux.

L'un d'entre eux était vraiment intéressant. Il paraissait être plus intelligent que les autres, et surtout plus gai; il entremêlait son travail forcé de lazzi qui lui appartenaient en propre et donnaient un cachet très original à ces tours de force, dont il s'acquittait avec nonchalance et presque avec une sorte de répugnance. Aussi monsieur son maître était-il en réalité beaucoup plus mécontent de l'apparente indocilité de Rigolo — c'était le nom du chien, — que satisfait du succès qu'il obtenait, grâce à sa gentillesse naturelle, et, de temps en temps, lui cinglait les flancs d'un vigoureux coup de fouet.

La pauvre petite victime poussait un cri aigu, se sauvait sous une chaise qui servait aux exercices, et, avant de s'y cacher, lançait à son maître un regard indéfinissable, mêlé, — comme les têtes d'expression des concours de l'Ecole des Beaux-Arts, — de haine, de menace et d'angoisse.

Chaque fois que la lanière de cuir enveloppait, en claquant, l'abdomen du chien, mon voisin l'Anglais poussait un soupir se terminant invariablement par cet inimitable ha-ha, l'éveil de la prononciation anglaise, qui exprime indifféremment toutes les émotions de l'âme.

Lorsque les artistes à quatre pattes eurent épuisé la première partie du programme, le saltimbanque fit le tour de la société pour solliciter le don de quelques pièces de cinq centimes. Mon voisin l'Anglais profita de ce moment de répit pour attirer vers lui Rigolo, à l'aide d'un morceau de sucre, et le caresser à son aise.

Le chien reconnaissant jeta sur l'insulaire un regard qui dut le transpercer jusqu'au plus profond du cœur, tant il était chargé de tendresse et de reconnaissance.

L'affreux bohémien, jaloux sans doute de l'expansion avec laquelle sa victime se confiait à un passant, s'élança vers lui le fouet à la main; mais avant qu'il eût frappé, l'Anglais l'arrêta d'un geste en disant :

— Volez-vous me céder cette petite animal ?

— Mon chien n'est pas à vendre, reprit brutalement le saltimbanque; allons, Rigolo, à votre place et plus vite que ça.

Rigolo s'éloigna en rampant sans détourner les yeux du visage de l'Anglais.

— Je donne à vô trois louis d'or, dit tranquillement celui-ci en tirant 60 francs de sa poche.

Le saltimbanque, ébloui, souleva sa crasseuse et sordide casquette et se gratta la tête. — Il paraît que ce mouvement est indispensable pour aiguillonner la réflexion.

— Ah! ma foi, mylord, vous m'en direz tant, fit-il enfin en parodiant un mot célèbre... Rigolo est à vous... Ici, Rigolo.

Le chien suivait avec une anxiété visible le colloque de son maître et de l'Anglais : A l'appel de son nom, il fit un bond comme un obus qui vient de ricocher et tomba devant son acquéreur.

Le costume n'en est pas, se hâta d'ajouter le saltimbanque en empochant les trois pièces de 20 fr.

Tirant alors Rigolo par le pan de son habit rouge rapé et galonné d'or, il se mit en devoir de le déshabiller.

Le chien se prêta avec docilité à la cérémonie; aussitôt que le dernier haillon fut tombé, il s'échappa, d'un saut, d'entre les mains de son ex-maître, et le saisissant au mollet, il le mordit outrageusement; puis il vint se réfugier entre les jambes de son libérateur.

L'opulent fermier d'une des plus belles terres de la Bourgogne invite l'un de ses amis de Paris à venir chasser sur les domaines dépendant de son exploitation. Il s'y croyait autorisé par son bail notarié qui stipulait le droit de chasser, pour le fermier et ceux qu'il accompagnerait. — L'ami arrive. Il avait à peine tué un perdreau, guetté qu'il était par le propriétaire, que celui-ci, sous prétexte que le fermier n'assistait pas, *hic et nunc*, à l'exécution, fait dresser procès-verbal, et poursuit le délinquant en police correctionnelle, de par la loi du 3 mai 1844. — Procès suivi avec passion de part et d'autre. — On oppose l'incompétence parce qu'il n'y avait délit de chasse, mais seulement action civile en interprétation d'une clause du bail. — L'incompétence est rejetée, et, malgré l'intervention du fermier, qui prend fait et cause pour le chasseur, celui-ci est condamné à 16 fr. d'amende. — Appel, long débat et arrêt confirmatif. — Carte à payer pour le perdreau tué : quatre voyages de Paris à Dijon, avec séjours; plaidoiries de deux avocats, et des meilleurs... Total, 900 fr., sans compter l'amende, les frais judiciaires et les tribulations du pauvre chasseur parisien.

Moralité : — Que les chasseurs vivent dans le respect de la loi sur la chasse, et qu'ils tâchent de la bien comprendre si c'est possible !

— On écrit de Chambéry, 26 décembre :

« Les travaux du grand tunnel à travers les Alpes avancent assez rapidement, bien que la machine à perforer n'ait pas encore été appliquée à cette gigantesque entreprise. On a déjà percé plus d'un kilomètre à l'aide des moyens ordinaires. Le compresseur hydraulique, qui doit être amené à Modane pour remplacer les appareils actuels, se construit dans l'établissement de Seraing, sous la direction de M. Sommeiller, l'un des inventeurs de ce nouveau système. »

Le *Globe*, qui vient d'entrer dans sa troisième année, publie en ce moment un charmant feuilleton de Paul Féval et une nouvelle très-intéressante de M. de Lamartine.

Le *Globe*, qui a été fondé avec un si rare succès, est bien en vérité l'Encyclopédie de la semaine, l'Echo fidèle de tous les événements importants qui s'accomplissent d'un dimanche à l'autre, mais nous devons dire aussi que, si le *Globe* est le journal des journaux, il est bien le journal de tout le monde, et ceux de nos lecteurs qui voudront s'en assurer, n'auront pas à nous reprocher d'en avoir fait un éloge exagéré.

On s'abonne, en adressant un mandat de poste ou de timbres-poste, au directeur du journal, 33, passage Véro-Dodat. Un an, 10 francs; six mois, 5 fr. 50 cent. On est prié d'affranchir. Le *Globe* paraît tous les dimanches; il a le format des plus grands journaux; il ne publie ni annonces ni réclames, et contient la matière de trois journaux.

Le docteur de MOLÈNES-MAHON, chargé du traitement des maladies du cuir chevelu, à l'hospice général de Lille, y fera son service le mercredi 5 janvier, et le premier mercredi des mois suivants, de 8 à 10 heures du matin. Il recevra ce jour-là à l'Hôtel de l'Europe, de midi à 4 h., les personnes qui désirent le consulter pour des maladies de la peau, dartres, teignes, boutons, rougeurs, pellicules, demangeaisons, chute de cheveux, affections contagieuses &c.

« Le procédé MAHON qu'il est chargé de pratiquer dans quatre hôpitaux, obtient chaque année mille guérisons terme moyen, dans les hôpitaux de Paris. » (Rapport de l'Académie de médecine à M. le ministre de l'intérieur.)

A Paris, rue St-Antoine, 200, et par correspondance. (1336. — 3692.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 2 janvier 1859.

Sommes versées par 66 déposants, dont 20 nouveaux fr. 9,320 00
21 demandes en remboursement 6,636 30

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Louis Scrépel et Achille Wibaux, directeurs.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

RELIURE ET RÉGLURE

J. REBOUX

20, RUE NEUVE, ROUBAIX

Impressions en tous genres, telles que Circulaires, Affiches, Factures, Étiquettes, Mandats,

LETTRES DE FAIRE PART.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

sant son débiteur se marier en paix qu'en le faisant incarcérer pour dettes.

Comment te trouves-tu aujourd'hui, ma chère Marie? demanda le lieutenant, frappé soudain de consternation à la vue de sa fiancée étendue sur le sofa, les joues pâles comme le marbre.

— Pas très-bien, et, d'après le bruit qui s'est répandu ce matin dans la ville et qui est parvenu jusqu'à moi, je ne me serais pas attendu à te voir si gai.

Wallden ne savait pas au juste de quel bruit elle voulait parler — car une foule de possibilités croisèrent tout à coup dans son cerveau — mais il était trop adroit pour s'exposer à se trahir en ne rencontrant pas juste; il se contenta donc de regarder Marie d'un air interrogateur.

« L'affaire de l'avocat Pelander! poursuivait-elle.

— Ah! que ces habitants de petite ville sont insupportables! — Il se mêlent tous des affaires d'un particulier! Je t'assure, ma chère Marie, que c'est une bagatelle tout à fait indigne de ton attention, et qui est déjà réglée.

— Par l'engagement, sans doute, de faire honneur dans deux mois à la lettre de change. — Tu te rappelles que, sur tes instantes prières, j'ai fixé hier l'époque de notre mariage à deux mois d'ici.

Wallden rougit beaucoup; il répondit cependant avec une admirable contenance : « A six semaines, mon ange! »

— Oui, en effet; — mais il faudra au moins quinze jours pour te familiariser avec ta nouvelle position.

Tu veux me blesser, chère Marie!

— Bien loin de là; — je désire seulement que nous nous comprenions bien : tes affaires

sont délabrées; rien de plus naturel que de chercher à les rétablir.

— Ah! Marie, ma chère, mon adorée Marie! comment peux-tu croire que j'aie cherché par des motifs si bas à conquérir le bonheur que tu m'as enfin accordé hier.

Dans notre position actuelle, poursuivait Marie, je considère que le mieux que nous puissions faire est de nous témoigner une confiance réciproque illimitée; pour prendre l'initiative, je te dirai donc ouvertement mon opinion; je crois que ce désir dont je viens de te parler a joué un grand rôle dans tes calculs égoïstes, et que tu éprouves pour moi autant d'inclination qu'il en faut pour accrotre encore à tes yeux le plaisir de devenir riche. En un mot, je ne doute pas que, dans le cas où tu aurais demandé en même temps — ce qui n'est qu'une supposition — la main d'une autre dame riche et laide, tu ne m'aies donné la préférence, autant que cela dépendait de toi.

Le lieutenant était littéralement pétrifié. Marie saurait-elle? Que faire? — Il ne restait plus qu'à suivre son exemple et à montrer autant de franchise qu'elle; — mais il fallait s'y prendre avec adresse et n'être pas d'une entière sincérité.

Wallden se précipita donc vivement aux pieds de sa fiancée, lui prit la main et balbutia : « Marie, peux-tu me pardonner? — Je l'ai fait dans un moment de démence où je n'avais pas le moindre espoir de te posséder! mais j'ai renoncé aussitôt à cette folie.

— Toi?

— Oui, sur mon honneur!

— Et sans cela tu aurais pu obtenir la main de cette héritière?

— Comment celui qui a obtenu Marie pour-

rait-il craindre d'être repoussé par une petite Méduse?

— Ah! tu pousses les choses un peu trop loin, dit Marie, d'un ton incisif qui perça l'oreille de son fiancé.

Ce ton n'était ni froid, ni emporté, mais il exprimait plus que la froideur et de l'emportement réunis.

« Que veux-tu dire ?

— Qu'il faut que tu aies la mémoire bien courte! — Toutefois, brisons-là! Tu me trouveras toujours disposée à fermer l'oreille à ce que je pourrais apprendre de ta vie passée; — mais fais-y bien attention : je suis impliquée dans tout ce que tu feras désormais! Si tu souilles ton honneur, tu souilles aussi le mien; — j'espère, au reste, que tu n'entreprendras rien dont j'aie à rougir.

— Non, Dieu m'en est témoin, femme céleste, supérieure à toutes tes semblables par la grandeur de tes sentiments; crois-moi — je l'en fais le serment sacré — ma vie entière sera vouée à l'honneur et à toi; — jamais de secret pour toi, jamais d'action que je voudrais dérober à ton regard si pur!

Le lieutenant planait dans les régions célestes. Déjà il s'était résigné à se voir précipité dans l'abîme, mais par un miracle — il ignorait lequel — il se trouvait, au contraire, transporté au paradis.

« Dieu veuille, dit gaivement Marie, que tu tiennes ta promesse! — Dès que nous serons mariés, tu auras liberté entière; car, afin de te lier plus sûrement, je t'accorde une confiance sans bornes. Ma mère a tout fait pour me déterminer à ne pas me marier sans contrat; mais celui à qui j'accorde ma main doit être aussi maître de ma fortune. — Si jamais tu trom-

pais cette confiance, alors... Oh! loin de mon esprit cette affreuse pensée!

— Chère Marie, tu ne peux juger si méprisable l'homme de ton choix. Je prends Dieu à témoin que mes intentions sont pures, et que je considérerai comme mon devoir suprême de faire ton bonheur!

Marie voulait parler, mais elle s'interrompit; et, se passant la main sur le front : « N'importe, dit-elle, écoute encore : puis-je, je le répète, te voir maître de ma fortune, tu mettras ordre à tes affaires tout d'un coup, pour que nous en soyons entièrement débarrassés. Ensuite il faudra te montrer sérieux et raisonnable, si tu tiens à conquérir et à conserver mon estime; — car je ne veux pas redevenir pauvre.

— Ni moi non plus! dit Wallden du fond du cœur. J'aurais pu depuis longtemps être le plus rangé des hommes, si j'avais eu quelque chose à économiser; mais quand on est pauvre, on a bien de la peine à se maintenir.

Après l'épuisement de ce sujet assez peu passionné, Wallden voulut, comme il sied à un fiancé, en venir à une scène plus en harmonie avec la position dans laquelle Marie et lui se trouvaient depuis vingt-quatre heures; mais cette tentative échoua complètement.

« Je n'ai jamais aimé les causeries amoureuses, déclara nettement Marie; on peut, selon moi, s'aimer tout autant sans cela, et je ne connais rien de plus ennuyeux que de voir deux fiancés roucouler comme des tourterelles et se nourrir de baisers.

— Mais cette nourriture est une nourriture divine! objecta le lieutenant.

M^{me} EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro.)